



Un monde propulsé
à l'énergie verte

Xebec serait un des bénéficiaires primaires de la nouvelle résolution NARUC des É.-U. qui inscrit le biométhane de gazoduc à la liste de gaz renouvelables

MONTREAL (QC), le 1^{er} mars 2010 - Xebec Adsorption Inc. (TSX : XBC) (« Xebec »), une société se spécialisant dans le traitement des biogaz aussi bien que dans l'offre de solutions destinées à la purification du gaz naturel et de l'hydrogène pour le marché de l'énergie verte, a révélé aujourd'hui que la société pourrait être un des principaux bénéficiaires d'une nouvelle résolution politique annoncée plus tôt en février par l'organisme américain National Association of Regulatory Utility Commissioners (NARUC) appuyant la mise en valeur du biométhane de qualité gazoduc comme ressource gazière renouvelable de l'économie de l'énergie verte.

La résolution NARUC sur le biométhane incitait le Congrès américain à adopter une loi visant « à appuyer de façon non équivoque la mise en valeur du biométhane transportable par gazoduc pour réaliser des réductions importantes de gaz à effet de serre durant la phase de transition vers une économie de l'énergie verte ». L'association a demandé que le gouvernement fédéral prévoit des incitatifs pour promouvoir la mise en valeur du gaz biométhane de gazoduc au même titre que ceux accordés pour d'autres ressources utilisées en production d'électricité renouvelable.

Dans sa résolution, NARUC a noté que « les nouvelles sources de gaz naturel renouvelable peuvent compléter de façon importante le rôle critique joué par les fournisseurs de gaz naturel traditionnels au sein de l'économie de l'énergie verte ». De plus, l'association a précisé que le biogaz, surtout le méthane, qui est tiré de matières organiques par procédés de digestion anaérobie et de gazéification thermique, « peut être capté, purifié et transformé en biométhane à l'aide de technologies de traitement éprouvées, puis transporté par le réseau gazéifère existant, stocké et ou livré à des fins d'utilisation productive en génération d'électricité renouvelable, en transport propre ou en utilisation commerciale, industrielle et résidentielle. »

« Nous sommes ravis que le conseil d'administration de NARUC ait adopté cette nouvelle résolution qui appuie fortement l'utilisation du biométhane comme ressource d'énergie verte, à faible émission de carbone », a déclaré Kurt Sorschak, président et chef de la direction de Xebec. « Cette résolution envoie un signal clair aux services de distribution de gaz américains à l'effet que les autorités réglementaires appuieront pleinement la mise en valeur et la réalisation de projets de biométhane. Les études indiquent que dans la plupart des pays industrialisés, les gaz à effet de serre à faible teneur en carbone peuvent être substitués dans 10 à 15 pour cent de l'utilisation totale du gaz naturel, que les services publics peuvent injecter, distribuer et vendre à bénéfice de façon traditionnelle, comme dans le cas de la génération d'électricité, des carburants pour véhicule et du chauffage. »

« Nos solutions de traitement du biogaz sont efficaces, peu coûteuses et éprouvées. La technologie robuste et établie de Xebec en matière de traitement peut produire de façon ininterrompue du gaz à BTU élevé qui peut être injecté dans le réseau gazéifère, tout en maintenant les dépenses d'exploitation à un bas niveau, permettant ainsi aux exploitants d'optimiser leurs recettes », a-t-il ajouté.

« Un exemple d'utilisation concrète de nos systèmes est celui du biogaz de Xebec qui permet à l'Université du New Hampshire de purifier le gaz méthane d'enfouissement pour fournir plus de 85 pour cent du carburant requis pour alimenter ses systèmes de cogénération d'énergie », a-t-il ajouté. « Le système capte le gaz méthane provenant de plus de 300 puits d'extraction dans un site d'enfouissement et en retire le gaz carbonique et autres polluants gaziers avant de l'acheminer par gazoduc de 12,7 milles vers l'usine de cogénération de l'université. »

À propos de NARUC

NARUC est une association de représentants de commissaires des services publics de l'État qui réglemente les services publics essentiels, comme l'électricité, le gaz, les télécommunications, l'eau et le transport à travers le pays. À titre d'autorité réglementaire, l'association est chargée de protéger le public et de veiller à ce que les taux appliqués par les services de distribution réglementés soient justes, équitables et raisonnables. Pour obtenir de plus amples renseignements sur NARUC, veuillez consulter le site Web à www.naruc.org.

Pour lire le texte de la résolution de NARUC sur le biométhane, veuillez consulter le site suivant : <http://www.naruc.org/Resolutions/Resolution%20on%20Biomethane.pdf>

À propos de Xebec Adsorption inc.

Xebec Adsorption Inc. est un fournisseur de solutions d'énergie verte auprès de sociétés et gouvernements cherchant à réduire leur empreinte carbone. Avec plus de 1 300 clients mondialement, Xebec conçoit, développe et fabrique des produits novateurs qui transforment des gaz bruts en énergie verte commercialisable. La stratégie de Xebec est centrée sur l'établissement d'une position de meneur dans les marchés où la demande pour le traitement des biogaz, la déshydratation du gaz naturel et la purification de l'hydrogène est en croissance. Ayant son siège social à Montréal (QC), Xebec est une société d'envergure mondiale avec des installations de fabrication à la fine pointe de la technologie à Montréal et à Shanghai, des installations de R&D à Vancouver (C.B.) ainsi qu'un réseau de ventes et distribution en Amérique du Nord, Asie et Europe. Les actions de Xebec se transigent à la Bourse de Toronto sous le symbole « XBC ». (www.xebecinc.com).

Avertissement relatif aux déclarations prospectives

Certaines déclarations dans ce communiqué de presse peuvent représenter des déclarations prospectives tout en respectant les lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations prospectives incluent, sans être limitées, les attentes et / ou les déclarations de la direction de Xebec en ce qui concerne les informations relatives à l'entreprise, les opérations et la situation financière de Xebec. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont assujetties à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent affecter les résultats réels, la performance ou les accomplissements de Xebec ou les résultats de l'industrie, de façon à ce qu'ils diffèrent substantiellement des résultats, performance et accomplissements énoncés expressément ou implicitement. La liste des facteurs qui peuvent affecter les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse n'est pas exhaustive. Dans ce communiqué, les déclarations prospectives sont identifiées par des expressions telles que « anticipe », « est d'avis que », « projette », « estime », « prévoit », « compte faire », « peut-être » et d'autres terminologies similaires. Ces déclarations reflètent les vues actuelles de la Société à l'égard d'événements et de performance futurs et ne sont applicables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations prospectives impliquent des risques significatifs et des incertitudes et ne devraient pas être considérées comme une garantie de la performance et des résultats futurs. Un certain nombre de facteurs est susceptible de faire différer de façon importante les résultats réels de ceux mentionnés dans les déclarations prospectives.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Xebec Adsorption Inc.

Kurt Sorschak

Président et chef de la direction

(450) 979-8701

ksorschak@xebecinc.com

Jean Vézina

Vice-président, finances et directeur financier

(450) 979-8721

jvezina@xebecinc.com